

Réf: Dossier 346685

## Avis de constitution

### SOCIETE « TERRA VISTA PRO »

Siège Abidjan, Cocody, Abatta, Lot 359, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2024 , et enregistrés le 10/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRA VISTA PRO »

Objet :

- La formation et le conseil
- Les missions de conseil, de maîtrise d'œuvre, d'AMO
- Les missions de conduite d'opération immobilière
- Les missions de promotion immobilière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abatta, Lot 359, Ilot 28

Dirigeant(s) M TIFEAU CHRISTEL BERTRAND (COGÉRANT),  
M FOGGEA MICHAEL JOSE (COGÉRANT), M DJETOUAN  
HOLI ARMEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08091 du 28/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62193/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

